

Service instructeur
Service de l'Environnement et de l'Agriculture

N° CP-2012-11-6-11

Service consulté

**SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS LUTTANT CONTRE L'ÉROSION
DANS LE CADRE DU PLAN VÉGÉTAL POUR L'ENVIRONNEMENT
C244 DÉVELOPPEMENT RURAL**

Résumé : Dans le cadre du Plan Végétal pour l'Environnement (PVE), il vous est proposé de vous prononcer sur quatre dossiers éligibles représentant un total de 5 100 € de subvention.

A l'instar du Plan de Modernisation des Bâtiments d'Élevage (PMBE) pour la filière élevage, l'Etat a souhaité mettre en place en 2006 un plan d'aide aux investissements pour la filière grandes cultures, le plan végétal environnement (PVE). Comme le PMBE, le PVE associe les différents financeurs publics (Etat, collectivités, Agence de l'Eau), assure la cohérence des interventions et a l'avantage d'être notifié à BRUXELLES et d'être cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER).

Lors du Budget Primitif 2007, le Département a décidé d'intervenir sur les investissements relatifs à l'enjeu érosion, l'Etat, la Région et l'Agence de l'Eau intervenant sur les enjeux nitrates et produits phytosanitaires. Cette implication a été inscrite au contrat de projets et dans le volet régional (DRDR) du plan de développement rural hexagonal (PDRH).

Le paiement des aides PVE se fait via l'Agence de Services et de Paiement (ASP), avec laquelle une convention de paiement associé a été signée.

Dans ce cadre, trois dossiers ont fait l'objet d'un examen par le comité technique PVE réuni le 2 octobre 2012 (ce comité regroupe l'ensemble des partenaires techniques et financiers de cette démarche). Ils concernent l'acquisition de herses rotatives et de semoirs.

Ces trois projets, qui s'avèrent éligibles aux critères en vigueur, représentent des subventions pour un montant total de 5 100 €, qui seront versées à l'Agence de Service et de Paiements par prélèvement sur le Programme C244 au chapitre 204 fonction 74 nature 204181 , conformément à la convention en vigueur.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by 'B' and 'T' with a long horizontal stroke extending to the right.

Charles BUTTNER

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 16 NOVEMBRE
2012

Développement rural (Inv)
PROGRAMME 2012

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
DRU04074	ASP AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT (EX CNASEA) Matériel de lutte contre l'érosion EARL STE BARBE WESTHALTEN – Semoir sur herse	1 500,00	40%	600,00
DRU04078	ASP AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT (EX CNASEA) Matériel de lutte contre l'érosion EARL DES GRES D'OR SOULTZMATT – Herse et semoir	5 000,00	50%	2 500,00
DRU04079	ASP AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT (EX CNASEA) Matériel de lutte contre l'érosion EARL MOLTES PFAFFENHEIM – Herse et semoir	5 000,00	40%	2 000,00
			Total	5 100,00